



AVIS CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

Mardi 2 avril 2024 à 20H00

en Salle du Conseil Municipal à la Mairie à Longeville-lès-Metz

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 20 février 2024.

- Point n°1 – Comptes Administratifs 2023 – élection d'un /d'une président(e) de séance
- Point n°2 - Compte de gestion 2023 de la régie municipale des pompes funèbres
- Point n°3 - Compte administratif 2023 de la régie municipale des pompes funèbres
- Point n°4 - Affectation du résultat de l'exercice 2023 de la régie municipale des pompes funèbres
- Point n°5 - Budget primitif 2024 de la régie municipale des pompes funèbres
- Point n°6 - Compte de gestion 2023 du budget principal communal
- Point n°7 - Compte administratif 2023 du budget principal communal
- Point n°8 – Bilan sur la formation des élus – exercice 2023
- Point n°9 - Indemnités perçues en 2023 par les conseillers municipaux - Présentation de l'état annuel
- Point n°10 - Affectation du résultat 2023 du budget principal communal
- Point n°11 - Vote des taux de la fiscalité directe locale communale pour 2024
- Point n°12 - Budget primitif 2024 de la commune
- Point n°13 - Ajustement de la provision pour financer le compte épargne temps
- Point n°14 - Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants
- Point n°15 - Examen et vote des demandes de subvention pour les PEPLOR'EST au titre de l'exercice 2023 et 2024
- Point n°16 – Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique
- Point n°17 – Modification de la participation financière communale à des séjours en classes transplantées
- Point n°18 – Convention de labellisation APICITE
- Décisions Municipales

Informations diverses



(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")